Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025202DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-cinq novembre deux mille vingt-cinq,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 19 novembre 2025.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BOUCHONNEAU Romain (présent à partir de la question N°199), BROSSAULT Serge, CADIEU Jean-Paul, COCHERIE Daniel, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DEVILLE Danielle, DROUILLÉ Jérémie, GUÉRIN Florence, JOUALLAND Estelle, LE BALC'H Hubert, LEBLANC Marie-Christine, LECLAIR Catherine, LEVIEUX Élise, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia.

ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur BOUCHONNEAU Romain (absent de l'approbation du compte rendu à de la question N°198), Monsieur COCONNIER Vincent (procuration à Madame DEVILLE Danielle), Madame GUIBOREL Catherine.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Monsieur BARTEAU Vincent, Madame BOIVIN Sabrina, Madame DUGUÉPÉROUX Carole.

SECRÉTAIRE : Monsieur DESBLÉS Hubert.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 25
. présent(s) ou représenté(s) : **20** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°198*)
21 (*à partir de la question N°199*)
. absent(s) et non représenté(s) : **5** (*de l'approbation du compte rendu à la question N°198*)
4 (*à partir de la question N°199*)

OBJET : CENTRE DES ARTS
Convention de mise à disposition de salles

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 035-213500689-20251125-D25112025202DE-DE

Délibération N°2025/202 du Conseil Municipal du 25 novembre 2025
Publiée le 26 novembre 2025

CENTRE DES ARTS
Convention de mise à disposition de salles

Le Centre des Arts, situé rue Olympe de Gouges à Châteaubourg, est un équipement culturel communautaire propriété de Vitré Communauté.

Il contribue au développement des services culturels sur le territoire, notamment dans les domaines de l'enseignement artistique de la musique et des arts plastiques.

Afin d'optimiser l'utilisation de cet équipement au bénéfice de la population, la commune de Châteaubourg sollicite Vitré Communauté sur la possibilité d'utiliser certaines salles du Centre des Arts, pour différents usages :

- Associatifs : réunions, assemblées générales.
- Culturels : répétitions, résidences artistiques, cafés-concerts.
- Éducatifs : projets scolaires, ateliers pédagogiques.
- Municipaux : conseils municipaux, réunions publiques.

La convention annexée à la délibération a pour objet de définir les conditions de mise à disposition des locaux du Centre des Arts par Vitré Communauté à la commune de Châteaubourg.

En contrepartie de cette mise à disposition, la commune versera à Vitré Communauté un forfait annuel de 800 euros, correspondant à une participation aux frais de fonctionnement et d'entretien des locaux.

Suite à la présentation de ce sujet en commission n°1 le *12 novembre 2025*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) D'APPROUVER le versement d'un forfait annuel de 800 euros correspondant à la participation de la commune aux frais de fonctionnement et d'entretien dans le cadre de la mise à disposition du Centre des Arts ;

2°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,

MAIRIE DE CHATEAUBOURG 35 (Ille-et-Vilaine)

Teddy RÉGNIER

Le Secrétaire de séance,
Hubert DESBLÉS

Nombre d'élus présents ou représentés : 21	Pour : 21	Contre : 0	Abstentions : 0	Ne participe(nt) pas au vote : 0